

Etape	Opération	Opérateur	Document	Observations
1	Préalablement à toute inscription	Candidat-e + Directeur de thèse	Fiche de demande	Le/la candidat-e complète la fiche de demande (pages 1 et 2) et joint tous les documents nécessaires à son instruction (indiqués en page 4) Il/elle fait compléter
2	Contrôle de la demande	Assistant-e d'ED	Fiche de demande	Le/la candidat-e scanne l'ensemble dans un fichier PDF unique qu'il/elle dépose dans l'Amubox correspondant à son ED (NOM Prénom - Dispense Master - 2021-2022) L'assistant-e d'ED contrôle la complétude de la demande (fiche remplie, signatures, PJ)
3	Désignation rapporteur-e	Directeur/Directrice d'ED	Fiche d'expertise	Le directeur / la directrice d'ED désigne un-e rapporteur-e et lui fait parvenir la fiche d'expertise à compléter
4	Avis du conseil ou du bureau du conseil de l'école doctorale (ED)	ED		Selon le règlement intérieur (existence ou non d'un bureau du conseil d'ED), le directeur d'ED soumet le dossier de demande de dispense de master au bureau ou au conseil de son ED, pour avis, après communication aux membres de l'expertise
5-a	Si avis favorable de l'ED	ED	Modèle de PV d'ED	L'assistant-e de l'ED établit un PV de dispense de master et le met à la signature du directeur/ de la directrice de l'ED
5-b	Si avis réservé de l'ED	ED	Modèle de PV d'ED	L'assistant-e de l'ED informe la DFD de la nécessité de recueillir un avis du Conseil du Collège doctoral
6	Après avis de l'ED	ED	Tableau de synthèse des dispenses de Master	L'assistant-e d'ED complète le tableau commun de synthèse
7	Avis du conseil du Collège doctoral (le cas échéant)	DFD-CD		Le Conseil du Collège doctoral examine le dossier (fiche de demande, fiche d'expertise et avis de l'ED) et donne un avis sur la demande de dispense de master
8	Avis du conseil du Collège doctoral (le cas échéant)	DFD-CD	Délibération du CD	La DFD établit une délibération du CCD
9	Transmission à la scolarité doctorale		Modèle de courrier	- Si avis favorable de l'ED : transmission par l'ED du PV de l'ED à la scolarité doctorale - Si avis favorable du CCD : transmission par la DFD de la délibération du CCD à l'ED qui transmet à la scolarité doctorale - Si avis défavorable de l'ED : information du candidat par l'ED / Copie pour information au directeur de thèse - Si avis défavorable du CCD : information du candidat par la DFD / Copie pour information au directeur de thèse et au directeur de l'ED
10	Information de la Commission recherche	DFD	Tableau de synthèse des dispenses de Master	Une fois par an, la DFD présente une synthèse des dispenses de master accordées ou refusées dans l'année.